ROYAUME DE MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
PACHALIK AIT DAOUD
C.T. AIT DAOUD

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N : 32 /CTAD/2026

Le Président de la commune territoriale d'Ait Daoud, procède à l'achat Sur bon de commande les prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : ACHAT DE PRODUITS DESINFECTANTS

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	QTE	Garanties exigés
1	DETERGENT DESINFECTANT BACTIRICIDE 5L	BONNE QUALITE	U	5	- La livraison des fournitures devra obligatoirement être effectuée au siège de la Commune.
2	DESODORISANT 1L	BONNE QUALITE	U	20	
3	DESINFECTION DES SURFACES ET DES MATERIELS CONTRE LES VIRUS ET BACTERIES 20L	BONPNE QUALITE	U	2	
4	AEROSOL INSECTES RAMPANTS, CAFARDS ET FOURMIS, 450ML, INSECTICIDE	BONNE QUALITE	U	10	
5	LINGETTE DESINFECTANTE MAINS & SURFACE	BONNE QUALITE	U	30	

- Lieu d'exécution : COMMUNE D'AIT DAOUD
- Délai d'exécution de la prestation : 7 JOURS APRES VISA DE BON DE COMMANDE
- Date et l'heure limites de réception des devis des concurrents : 12/11/2026 à 12:00 H

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le président

COMMUNE AIT DAOUD

Président
Mohammed ARKHA